

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 45

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

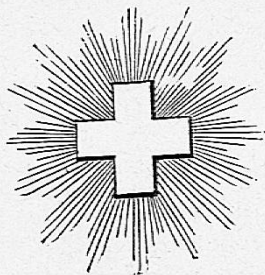
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 45.



LAUSANNE

7 novembre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris*. — *Ecole et démocratie*. — *Chronique scolaire* : *Vaud*. *Allemagne*. *Variétés*. *Bibliographie*. — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles* : *La baleine*. — *Dictées*. — *Vocabulaire*. — *Variété scientifique* : *Les perles et leur pêche*. — *Comptabilité* : *Prix de revient* : a) *d'une robe* ; b) *du mobilier de notre salle d'école*.

LETTRE DE PARIS

Le congrès de Marseille, dont l'écho se prolonge encore dans la plupart de nos journaux scolaires, a offert, suivant les expressions heureuses du rédacteur en chef de *l'Avant-garde pédagogique*, le spectacle d'une « admirable et imposante manifestation de solidarité professionnelle ». Le même publiciste constate avec satisfaction que ce fut un « congrès de travailleurs, et non de beaux parleurs ¹ » ; qu'il ne se laissa pas entraîner par « les incitations renouvelées de quelques têtes chaudes » à faire de la politique, ce à quoi les réunions de ce genre ne sont point destinées ; qu'aucun personnage politique n'y prit part aux discussions ; et qu'enfin certaines « tentatives de division qui y furent faites, d'une part entre les *parisiens* et les *provinciaux*, d'autre part, entre les *directeurs* et les *adjoints*, échouèrent piteusement ». On n'y voulut pas non plus prêter l'oreille à « d'injustes et maladroites » critiques lancées hors de propos contre les inspecteurs primaires, dont l'autorité intelligente et libérale ne gêne que quelques douzaines d'anarchistes imberbes et un tout aussi petit nombre de soi-disant persécutés, à qui l'administration aura trop laissé voir qu'elle n'était pas enchantée de leurs services.

Cette note générale étant relevée — et il semble bien, d'après ce que j'ai lu un peu partout, et malgré quelques concomitances regrettables que la presse d'opposition ne nous a pas laissé ignorer, que ce soit la note juste — je n'ai qu'à consigner ici, pour votre instruction, les principaux résultats auxquels ont abouti les discussions du congrès.

¹ Ces choses, vraies en France, le sont-elles moins chez nous ? (N. d. l. R.)

Vous vous rappelez que trois ordres de questions figuraient à son programme : questions relatives à l'enseignement de la *composition française*, à l'*indemnité de résidence* et à la *mutualité*.

Pour ce qui est de la *composition française*, l'assemblée en a proclamé la faiblesse générale dans nos écoles primaires, et elle a signalé comme raisons de cette faiblesse : la défectuosité des procédés actuels qui ne sollicitent pas assez l'activité réfléchie de l'enfant, — l'absence ou l'insuffisance des exercices d'observation, — l'indigence des lectures, — la mauvaise direction donnée aux études par l'examen du certificat d'études qui favorise uniquement la mémoire, — et (l'on ne s'y serait pas attendu) la médiocrité du traitement des maîtres qui tarit le recrutement des écoles normales.

Comme remèdes, elle a proposé : 1^o que les élèves résument par écrit *toutes* les leçons du maître; 2^o que l'on fasse surtout choix de sujets capables de provoquer le recueillement et la réflexion; 3^o que l'on applique à cet enseignement la *méthode scientifique*.

Telles qu'elles se présentent en leur généralité, ces formules, il faut le reconnaître, laisseront plus d'un esprit hésitant et perplexe. La première n'est-elle pas une invite à user encore davantage des exercices écrits dont nous abusons déjà, j'en prends à témoin M. Guex lui-même dans son *Rapport sur l'Exposition universelle*? et ne va-t-elle pas directement à donner plus à faire à la mémoire qu'au jugement, mal, précisément, dont on a commencé par se plaindre? La seconde semble impliquer un oubli de la véritable nature intellectuelle de l'enfant, qui n'est propre ni à la réflexion, ni au recueillement, et chez qui ce sont les facultés réceptives, jointes à une certaine forme d'imagination, qui dominent de beaucoup, et presque jusqu'à l'âge où la scolarité finit. Dans ces conditions psychologiques, ce n'est pas à la réflexion proprement dite qu'il faut s'adresser en lui, mais à la forme active que peuvent revêtir les facultés d'acquisition et dont la principale est l'*observation*, j'entends l'observation extérieure. Peut-être, après tout, est-ce ceci que veut dire la troisième formule, sinon je n'ai aucune idée de ce que l'on a voulu désigner par « méthode scientifique »; et si cela est, cette troisième formule ne contredit-elle pas la seconde? — Mais passons, car j'ai plutôt à faire ici du reportage que de la critique; et puis ce serait entamer une discussion que ne pourrait contenir le cadre où je me renferme.

A ces vœux généraux de valeur douteuse, le Congrès en a joint quelques autres plus définis, plus pratiques, visant soit à épargner aux maîtres une besogne sans intérêt et sans utilité, soit à les placer dans des conditions de temps, de programmes et de milieu plus favorables à l'emploi de la méthode active. Les voici tels que je les trouve rédigés dans le compte-rendu du *Manuel général de l'instruction primaire* :

« La correction, individuelle et collective, devra avoir lieu en classe, le maître n'examinant les copies hors de la classe que pour préparer l'exercice de correction.

» Dans chaque département, une commission composée des inspecteurs primaires et d'un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs élus par leurs collègues sera chargée d'élaborer un programme d'enseignement, une répartition des matières et un emploi du temps journalier conçus de manière à laisser aux maîtres le temps de parler à leurs élèves et de les faire parler. (Très bien, ceci !)

» Des dessins et images de bon goût, des livres de lecture bien choisis, feront nécessairement partie du matériel scolaire pour l'enseignement de la composition française.

» Et enfin le certificat d'études sera modifié conformément aux observations présentées plus haut. »

(*A suivre*).

H. MOSSIER.

Ecole et démocratie ¹.

Les écoles et leur organisation sont, un peu partout, à l'ordre du jour. Il n'y a pas actuellement un pays européen qui n'ait sa question scolaire, et il nous faut convenir que, à ce sujet, la patrie vaudoise s'est laissé distancer depuis longtemps par les monarchies voisines. Cela peut paraître paradoxal; mais avouons que chez nous, le peuple, principal intéressé, semble abandonner à quelques initiés, professeurs, instituteurs, politiciens, le soin d'éclaircir le problème.

D'où peut venir cette indifférence? — Pour qui vit au sein des classes laborieuses de la cité et des champs, la réponse est facile: Le peuple subit l'école, mais ne l'adopte pas; elle est, pour lui, l'œuvre des gouvernants, presque un empiètement sur ses droits naturels, une volonté devant laquelle on plie parce qu'on n'est pas le plus fort. Elle ne lui est pas antipathique, mais il s'en méfie; non qu'il ne soit convaincu de la nécessité et des multiples avantages de l'instruction, mais parce qu'il y a la subtile et compliquée machine des lois, des règlements, des instructions, des répressions, dont il ne saisit pas l'enchaînement et l'utilité, sans oublier le Département, les commissions, le préfet, les régents, le gendarme. Qu'est-ce que lui veut ce monde-là? Restreindre sa liberté, l'empêcher de disposer de ses enfants, le tracasser de mille manières. C'est le chaos, le contradictoire; il est mécontent; car, en général, il veut bien faire et ne réussit point. Alors une idée reste: échapper à la machine et laisser faire.

Nous sommes donc amenés à nous demander ce qu'est l'école ou plutôt ce que devraient être nos écoles, et voir en quoi l'institution actuelle s'écarte de l'idéal.

L'ECOLE

Depuis près d'un siècle, les pédagogues ont fait mille réponses à cette question; malgré les différences de vue, de conceptions, ils sont restés d'accord sur ceci: L'école est la forge où se façonne la société de demain; elle ne cherche pas à perpétuer l'état actuel, mais à l'améliorer; elle doit aller à l'idéal et non se contenter de l'admirer de loin.

Si le peuple avait plus directement voix au chapitre, il dirait: L'école doit être une collectivité d'enfants faisant en commun l'apprentissage de la vie sociale. Elle serait alors une image de la démocratie vraie où les efforts de chacun contribuent au bien-être de tous. Elle donnerait à chaque homme ce minimum d'éducation ou connaissances morales indispensables à tout citoyen, quelle que soit sa condition sociale.

¹ Sur la demande qui nous en est faite par M. Duvaud, instituteur à Cully, nous publions cet article *in extenso* et sous l'entière responsabilité d'un groupe d'instituteurs de Lavaux. — (*La Réd.*)

Reconnaissons franchement que le système moderne d'éducation ne donne peu ou pas de notions de la vie commune. Il a fait de nos établissements des façons d'arsenaux ; le jeune homme en sort équipé, armé, cuirassé, aguerré pour lui-même et contre son semblable : il s'élançait dans la vie bien décidé à frayer sa route des coudes et des poings, à surpasser, à écraser, pour faire, la plus large possible, sa place au soleil, certain que le triomphe est au plus habile et que les faiblement doués ne comptent pas. Pas de fausse honte ! Et disons-nous bien que les notes, les rangs, les examens, les récompenses conduisent en ligne droite à l'égoïsme, à l'envie, à l'ambition, à la tromperie, même à la haine.

Il y a une foule de vertus qui ne peuvent s'acquérir que par la pratique de la société : la charité, la complaisance, la civilité, l'honnêteté, la ponctualité, la tranquillité, etc.

Or, l'état d'agriculteur s'apprend-il en naviguant sur mer, et celui de marin en escaladant le Mont-Blanc ? Non, n'est-ce pas ! Alors, si nous voulons éduquer l'enfance en vue de la société, organisons-la en société ; si nous voulons faire des hommes libres et sociables, traitons les futurs citoyens comme tels ; plaçons-les dans leur élément naturel ; donnons-leur cette liberté que nous réclamons sans cesse pour nous ; apprenons-leur à s'en servir. Une école qui soit une société, voilà le seul progrès possible qui permettrait de donner à la jeunesse la seule éducation rationnelle par laquelle on apprend à coopérer à une œuvre commune, à s'aimer, à s'entraider et à se surveiller sans jalousie. On nous répondra que tout cela est admis et en pleine réalisation et que tout converge vers l'éducation depuis Pestalozzi et d'autres. En théorie, oui, nous avons fait des progrès fort beaux sur le papier ; mais en pratique, que de choses démodées ! que de conceptions bizarres !

Examinons un point : La discipline.

Il y a dans nos classes quelqu'un qui occupe trop de place : le maître, et quelqu'un qui n'en tient pas assez : l'élève. Le maître est l'âme de tout : du travail, de la discipline, de la science ; il est la loi personnifiée, un distributeur agaçant de : on doit, on ne doit pas ; on fait, on ne fait pas ; sa personnalité accapare tout ; les écoliers, simples comparses, marchent à la baguette et au coup d'œil ; ils écrivent, jugent, pensent en mesure et au commandement, observent de même, en régiment bien dressé : c'est de l'autoritarisme pur.

Ne serait-ce pas le moment de rompre avec ce système quasi-militaire et de le remplacer par la discipline naturelle qui résulte simplement du contrôle de l'élève par l'élève, de son plein gré. Tennyson a écrit : « Se respecter soi-même, se connaître soi-même, se surveiller soi-même sont les trois choses qui, dans la vie, mènent au pouvoir souverain et non le respect du maître, la science du maître ».

BUT DE L'ÉCOLE

On ne juge pas un homme à son savoir et à ses qualités ; mais à l'usage qu'il en sait faire. A ce propos, que n'exige-t-on pas de l'école actuellement ! L'un réclame que l'élève soit initié au traitement des maladies de la vigie, à la combinaison des engrais, aux soins à donner aux forêts ; l'autre, qu'il soit rompu au maniement du marteau, de la lime, de la scie ou du rabot. Non, l'école n'est pas un apprentissage d'état, elle ne prépare pas plus des menuisiers que des agriculteurs, des commis que des casseurs de pierres ; elle n'a point pour mission de faire connaître tous les mystères contenus « dans une botte de foin » ni de faire distinguer « les qualités du chêne de celles du frêne », et même la culture de la betterave, si productive et honorable soit-elle, ne saurait être son idéal.

Avant toute chose, l'école doit faire des hommes justes et bons, donner à la jeune fille comme au jeune homme l'amour du bien, du vrai, du juste et du travail avec le désir d'être utile ; le reste viendra sans efforts, car par la force même de leur éducation, ils n'auront aucun repos qu'ils n'aient acquis tout ce qui leur

est intellectuellement nécessaire. L'école devrait s'occuper de la valeur morale des enfants avant de chercher à accroître l'étendue de leurs connaissances.

SES MOYENS

Vous nous direz : Comment développerez-vous la valeur morale de l'enfant ?
— Par la morale elle-même.

Evidemment que nous ne demandons pas des prêches, des homélies, des exhortations à perte de vue sur les devoirs civiques et autres ; mais bien des études de faits vrais, actuels, puisés dans la réalité et traités régulièrement tous les matins à l'ouverture de la classe avant toute autre chose : tels, un fait de la vie publique, un événement de la rue, un article de journal, une historiette, un conte même, un entretien sur la manière de se comporter en classe, dans la famille, à table, etc. Nos écoliers prendraient ainsi peu à peu contact avec la société en s'intéressant directement à sa vie.

Mais, nous demandera-t-on encore, que ferez-vous pour l'instruction, car enfin il y a des choses qu'il n'est pas possible d'ignorer, si bon citoyen soit-on ?

Elles serviront à l'enseignement indirect de la morale et à l'éducation intellectuelle et physique. Le programme comprendrait : les langues, les arts, les sciences, les mathématiques combinés avec les travaux manuels.

Il est vrai que les plans d'études actuels ont admis comme principe fondamental que l'éducation prime l'instruction et que la seconde n'est rien sans la première ; mais dans la pratique, qu'est donc devenue cette superbe théorie ? Grâce au maintien des examens et des notes, elle est restée lettre morte ; après comme avant, l'assimilation de la science est demeurée la chose première à laquelle les maîtres vouent tous leurs efforts sans nul souci de l'état moral de leurs élèves. Dans ces conditions, qu'importe que ces derniers aiment ou non le travail, qu'ils aient ou non l'amour de la vérité, de l'exactitude, qu'ils soient égoïstes ou le contraire, orgueilleux ou modestes, pourvu qu'ils fassent bonne figure à l'examen ? Ce dernier, à lui seul, a annihilé tous les bons effets que l'on attendait des nouvelles conceptions. D'autre part, il n'est pas un contrôle sérieux, puisqu'il est toujours précédé d'un surmenage et d'une mémorisation ridicule : sa suppression s'impose à brève échéance.

On oublie aussi un point important ; c'est que l'école est faite pour l'enfant et non l'enfant pour l'école. On ne peut lui enseigner ce qu'on veut quand on veut ; il n'est pas toujours en état d'apprendre indifféremment une chose ou une autre ; il y a un temps pour tout. Il faut avoir premièrement la qualité d'apprendre ce qui ne s'acquiert que par l'éducation.

Il est de toute évidence qu'en réclamant l'étude des langues comme moyen premier d'éducation, nous n'entendons point ce stupide épluchage orthographique, travail aride de dissection, souvent aussi rebutant qu'inutile, consistant à étudier des mots, des règles, des exceptions, etc. ; mais bien des études d'œuvres complètes, formant un tout, ayant une valeur morale bien définie et qui ne manquent plus aujourd'hui dans la littérature à l'usage de l'enfance. Après, les maîtres pourraient en tirer tout ce qui leur plairait pour l'enseignement du mécanisme de la langue. Il serait donc nécessaire que chaque classe eût une bibliothèque bien fournie qui remplacerait avec avantage le « tout y va » des livres de lecture et chrestomathies.

Personne ne mettra en doute que les arts et l'histoire des arts, enseignement facile à combiner avec celui du dessin, ne soient de puissants moyens d'affiner le sentiment du beau. Jusqu'ici l'art a été délaissé, trop malheureusement, et nous préférerions de beaucoup à l'histoire des Grecs et des Romains, des Helvètes et des Germains, celle de la civilisation, de l'habitation, de l'agriculture, du travail des métaux et de l'industrie ; cela remplacerait avantageusement l'insipide et immorale série des conquérants, des batailles, des dates de l'enseignement actuel.

Quant à l'étude des sciences naturelles, nous pensons qu'avant toute chose, il importe de développer le sentiment et l'amour de la vérité par un exercice constant de l'esprit d'observation. L'essentiel, dans ce domaine, n'est point de parcourir telle ou telle année du programme ; il ne s'agit pas non plus de s'appesantir six semaines sur le fraisier ou de disséquer vingt fois de suite une pauvre grenouille ; mais, au contraire, d'étudier la nature dans ses grandes lignes, dans ses manifestations imposantes et profondément logiques en s'attachant surtout aux lois qui régissent, règlent les rapports des êtres vivants avec leur milieu ambiant.

On a prétendu et encore plus souvent constaté que, dans les écoles secondaires, les écoliers travaillaient trop et les maîtres pas assez ; ces derniers jouant le rôle de correcteurs des devoirs faits à domicile et d'assignateurs de notes, tandis que les instituteurs primaires, travaillant trop eux-mêmes, laissent à leurs élèves de si minimes efforts à faire que ces derniers n'en font plus du tout ou presque plus. L'élève ne doit pas tout attendre du maître, ni le maître de l'élève ; la bonne manière est entre les deux, ce nous semble, et, à notre humble avis, les maîtres devraient faire la moitié de la route et les élèves le reste. Tenant compte du fait que l'enfant n'a de l'intérêt que pour ce qu'il sait faire et peut faire, les maîtres le laisseraient s'orienter, prendre une direction, en un mot, lui accorderaient une large part d'initiative, et n'interviendraient qu'au fur et à mesure que surgiraient les difficultés sans cependant le laisser écraser par le poids de la tâche.

Nous déduisons de cette étude que l'école moderne pour être réellement éducative et démocratique doit s'inspirer des principes suivants :

a) Laisser la plus grande somme de liberté possible aux élèves des classes inférieures, de telle sorte qu'ils se rendent compte peu à peu de la nécessité de la discipline ;

b) Dans les classes supérieures, la discipline sera voulue par les élèves plutôt qu'imposée par le maître ;

c) L'école sera organisée en une communauté, dans laquelle les élèves, non rivaux, mais collaborateurs, travailleront avec le maître à l'éducation commune ;

d) Son but est la culture du bien, du beau, du vrai. Les diverses disciplines sont des moyens et non un but ;

e) Liberté pour le maître de puiser dans le programme ce qu'il juge convenir à l'état moral et intellectuel de sa classe ;

f) Suppression des notes, moyennes, rangs, tableaux et examens ;

g) S'inspirant des principes ci-dessus, les inspecteurs visiteront plus fréquemment les classes ; ils s'occuperont de la qualité plutôt que de la quantité des connaissances acquises.

A. F.-P.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Au corps enseignant vaudois.** — Malgré le deuil si douloureux qui m'a frappé le printemps dernier, j'ai cru pouvoir continuer à faire partie du Comité de rédaction de l'*Educateur*. Je me suis trompé. Ma santé délicate m'a obligé à réserver toutes mes forces à mon école et à ma famille. C'est pourquoi j'ai demandé au Comité de la Société pédagogique vaudoise de me remplacer temporairement dans les fonctions que j'occupe depuis longtemps.

On voudra bien me permettre de rappeler que depuis dix ans j'ai consacré mes loisirs aux choses scolaires vaudoises, d'abord comme membre du Comité de la Société pédagogique vaudoise, puis comme correspondant vaudois de l'*Educateur*. Il est temps, n'est-il pas vrai, de laisser à une plume plus jeune, plus alerte, plus capable le soin de défendre nos intérêts les plus chers. Puisse mon successeur

ramener au milieu de nous l'union, la concorde qui nous est indispensable en ce moment de crise !

Sur notre proposition, le Comité de la Société pédagogique vaudoise a demandé à M. P.-E. MAYOR, instituteur, au *Mont sur Lausanne*, de remplir cette tâche peu enviable. Celui-ci a accepté, ce dont nous le remercions vivement.

Les lecteurs de l'*Educateur* connaissent déjà M. Mayor; ils ont apprécié la valeur de ses articles si finement écrits, ses nouvelles charmantes. Son caractère ferme et indépendant est un sûr garant qu'il saura faire de ses chroniques des pages savoureuses impatientement attendues des instituteurs vaudois. *Mais il est du devoir de ceux-ci de faciliter une tâche difficile. Nous leur adressons un pressant appel pour qu'ils transmettent à leur correspondant, DIRECTEMENT, tous les faits propres à intéresser le corps enseignant*¹. E. SAVARY.

† **Jaton Emile.** — Un jeune homme de bien, un collègue dévoué n'est plus. Emile Jaton vient de mourir accidentellement.

On a trouvé son corps dans la Mérine. Il était en vélo vers les 10 heures du soir par un temps sombre et pluvieux. Il rentrait de chez ses parents. Que s'est-il passé ? Mystère... Seul un arbre, témoin de la terrible catastrophe, pourrait raconter son histoire.

De crime, il n'y en a pas. Tout était intact dans ses habits. De boisson, pas davantage (on en met déjà tant sur le dos de cette malheureuse boisson), le défunt étant un fervent disciple de la Société des maîtres abstinents. Il ne reste de possible que le vaste champ des suppositions !

Né à Chapelle en 1875, le défunt fréquenta l'école primaire de cette localité, puis entra à l'École normale à 15 ans. Breveté en 1894, il fut nommé à Villars-le-Comte. Il y resta jusqu'au 15 juillet 1903 où il fut chargé du poste de Villars-Mendraz.

Homme de devoir, consciencieux, brave jeune homme, tel fut Emile Jaton. Caractère plutôt sombre, préoccupé, timide, cœur charitable. Preuve en est que dimanche dernier, lors d'une souscription lancée par notre honorable délégué de district, M. Pache, pour subvenir aux besoins d'un collègue, défunt maintenant, mais laissant dans les larmes une veuve et des enfants, notre ami a ouvert *largement* sa bourse.

A l'École normale, il passait pour un modèle, au point de vue de sa conduite. Parler d'Emile Jaton n'était pas causer du premier venu.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille en deuil et particulièrement à ses deux frères, Alfred et Henri, instituteurs.

— **Education populaire.** — Les bases d'une Fédération des sociétés vaudoises d'éducation populaire ont été jetées le 28 octobre dernier à la Maison du peuple de Lausanne, dans une réunion publique composée d'une quarantaine de dames et de messieurs de diverses régions du canton.

Sous la présidence de M. Besson, ancien député, à Niédens, une discussion générale s'est engagée. MM. Th. Curchod, pasteur, à Apples; Golay, instituteur, à Mollondin; Gailloz, instituteur, à Chexbres; Curchod, pasteur, à Vevey; Suter-Ruffly, secrétaire de la Maison du peuple de Lausanne; Paris, de Romainmôtier; Renevier, professeur à l'Université; Dr Delay, de Mézières; Hoffer, pasteur, à Arzier-le-Muids, ont tour à tour renseigné l'assistance sur ce qui a été fait ou sur ce qu'on se propose de faire dans le canton et en France pour la cause de l'éducation du peuple.

Le projet de statuts ci-dessous a été enfin adopté après un débat nourri :

¹ Tous ceux qui connaissent M. Ernest Savary, son caractère à la fois énergique et indépendant, regretteront, mais comprendront sa décision. Ils feront des vœux bien sentis pour que sa santé ébranlée se raffermisse et qu'il puisse reprendre au printemps prochain, plus vigoureux et plus vaillant que jamais, la tâche qu'il a si fidèlement remplie en sa qualité de correspondant vaudois de l'*Educateur*. (La Réd.).

Article premier. La Fédération des sociétés vaudoises d'éducation et d'instruction populaires a pour but de fournir sur la base d'une stricte neutralité religieuse et politique un centre d'action et d'émulation aux sociétés locales déjà constituées, de coordonner leurs efforts et d'en créer de nouvelles.

Art. 2. Elle sera représentée par une assemblée de délégués, à raison de deux délégués par société et d'un comité central. Son siège sera à la Maison du peuple de Lausanne.

Art. 3. Le comité central se composera d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un aide-secrétaire, d'un trésorier et de deux membres. Il pourra toutefois s'adjoindre à son gré, et en nombre illimité, des personnes dévouées et désireuses de collaborer à l'œuvre entreprise.

Art. 4. La tâche du comité central sera :

1^o De travailler, directement ou indirectement, à la fondation de sociétés ou groupes d'éducation populaire dans les diverses parties du canton.

2^o De procurer, dans la mesure du possible, des conférenciers aux sociétés locales qui en feront la demande.

3^o D'organiser à son siège un dépôt de canevas imprimés de conférences, d'appareils de projections lumineuses, et, d'une manière générale, du matériel approprié au travail poursuivi.

Art. 5. Les sociétés locales demeurent indépendantes. Le comité central n'a aucun droit à exercer sur elles ; sa seule tâche est de leur fournir les moyens d'action, d'être un organe de renseignements, d'émulation et d'entente.

Art. 6. Si un doute survient dans le sein du comité central au sujet de l'admission dans la Fédération d'une nouvelle société locale la question sera soumise à l'assemblée des délégués.

Si cette société locale cesse de se conformer aux principes de la Fédération, son exclusion pourra être prononcée par l'assemblée des délégués, sur la proposition du comité.

Art. 7. L'assemblée des délégués, seule compétente, se réunira au moins une fois tous les trois ans pour élire à nouveau le comité et contrôler les comptes.

Art. 8. Les fonds nécessaires seront fournis par des dons. S'il y a lieu, l'assemblée des délégués pourra demander une contribution aux sociétés locales.

Art. 9. L'assemblée des délégués pourra seule, à la majorité des deux tiers des membres présents, modifier les présents statuts, décider la dissolution de la Fédération et disposer de son avoir. Celui-ci ne pourra être consacré qu'à une œuvre d'utilité publique.

Le comité provisoire de la Fédération a été composé de MM. Besson, à Niérens, président ; Curchod, pasteur, à Apples ; Gailloz, instituteur, à Chexbres ; Eug. Wagnière, député, à Fey ; Colomb, pasteur, à Vufflens-le-Château ; Golay, instituteur, à Molondin ; Lapie, libraire, à Lausanne ; Mlle Cornaz, à Montet.

— La commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur le projet de loi concernant l'augmentation du traitement des régents et des régentes est composée comme suit : MM. Gaudard, Ray, Emile Perrin, Deblue et Leyvraz.

— M^{me} Hürst, graphologue, de Bâle, qui fut appelée à faire partie du jury d'expertise de l'écriture Dreyfus et qui affirma toujours son innocence, donnera une conférence aujourd'hui 7 novembre, au Musée industriel. (Pour l'heure, voir les annonces dans les journaux quotidiens.)

Maitres abstinents. — La section vaudoise de la Société suisse des maitres abstinents a eu sa séance d'automne samedi dernier 31 octobre à Yverdon, dans l'aula du collège d'Yverdon, gracieusement mise à sa disposition par la Municipalité. Après un rapport du président, M. Ch. Gaillard, instituteur à Territet, qui a renseigné l'assemblée sur le travail du Comité pendant le dernier

semestre, M. le pasteur Joseph, qui assistait à la séance en qualité de président de l'Espoir, a fait des vœux pour que des rapports permanents s'établissent entre l'Espoir et les maîtres abstinents. Il a demandé à l'assemblée de nommer une commission de trois membres, qui, avec une commission similaire prise dans le Comité central de l'Espoir, étudierait l'organisation de cours scientifiques et pédagogiques pour les directeurs et directrices de l'Espoir.

Le reste de la séance a été rempli par une discussion intéressante sur le rôle de l'instituteur dans la lutte contre l'alcoolisme.

Pour la première fois, la section vaudoise des maîtres abstinents avait eu l'excellente idée de convoquer à sa séance tout le personnel enseignant de la contrée, abstinente ou non. Un certain nombre d'instituteurs et institutrices yverdonnois avaient répondu à son appel.

— **Au soir de la journée.** — Quand vient le soir, le bon ouvrier qui a peiné la journée durant aime à s'asseoir auprès des siens, au seuil de sa demeure. Las, mais heureux de tout labeur accompli, il regarde passer ceux que leur tâche réclame et qui se hâtent avant la nuit, et il se plaît à suivre ainsi des yeux le va-et-vient de la rue...

Tel est M. Epard, instituteur à Gollion, qui vient de prendre sa retraite après trente-trois années d'enseignement dans le village qui l'a vu naître.

Dans une soirée d'adieu, la Municipalité a remis à notre collègue un charmant cadeau, accompagné d'aimables paroles, et ses élèves émus ont tenu également à lui offrir un souvenir.

Trente-trois ans de rude labeur ! Comme vous devez vous sentir las, M. Epard ! Mais, comme le bon ouvrier, vous êtes heureux, n'est-ce pas, en songeant que votre travail n'a pas été vain ? Vous songez à toutes ces envolées de jeunes garçons et de jeunes filles qui, à chaque printemps, quittaient votre classe, et qui vous sont redevables de tant de choses. Où sont-ils ? Combien sont-ils ? S'ils pouvaient se retrouver à cette heure tous autour de vous, comme ils vous crieraient, du fond du cœur, un reconnaissant : Merci !

Je suis sûr qu'ils le disent en pensée et que, comme nous tous qui n'avons pas encore conquis le droit de nous reposer, ils vous souhaitent de longues années de tranquillité.

ALLEMAGNE. — Nous apprenons avec un vif chagrin la mort de M. L.-W. Seyffarth, le bibliographe bien connu de Pestalozzi, survenue à Liegnitz en Silésie, le 27 octobre écoulé. M. Seyffarth avait passé il y a quelques années plusieurs semaines à Lausanne et à Yverdon pour y recueillir les lettres inédites de Pestalozzi et de ses collaborateurs. Il était connu de beaucoup de nos lecteurs, qui avaient eu le plaisir de le voir et de l'entendre à Payerne, à la réunion de la *Société pédagogique vaudoise*, en 1895. L.-W. Seyffarth meurt à l'âge de 74 ans, après avoir réalisé le rêve de sa vie : publier les œuvres complètes (12 volumes) du grand éducateur suisse. Paix à ses cendres !

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire géographique de la Suisse, par Charles Knapp et Maurice Borel, Neuchâtel, chez Attinger. 83 à 86^{me} livraisons ; de *Jaunbach* à *Kaepfnach*.

Nos livres de classe. Nous apprenons avec plaisir que les ouvrages de M. le prof. A. Lescaze (Ch. Eggimann & Cie, Editeurs), adoptés pour l'étude de la langue allemande par le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève, viennent d'être introduits dans les écoles secondaires de *Saginaw* (Etats-Unis). Ce n'est pas la première fois que nos livres de classe jouissent de la faveur de l'étranger et nous pouvons nous en réjouir.

V. P.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré moyen (3^{me} année du Plan d'études vaudois).

La baleine.

EXPOSÉ 1. — De taille gigantesque, mais disproportionnée, la baleine se reconnaît aisément. Elle peut atteindre 20-25 mètres de longueur, dont la tête seule remplit environ le tiers. La peau, très lisse, sans écailles, est brune ou noire en dessus et blanchâtre en dessous; un lard épais la rend insensible au froid glacial des mers polaires, dernier refuge des baleines.

Les yeux, à peine gros comme ceux du bœuf, s'ouvrent sur les faces latérales de la tête, au dessus et en arrière de l'angle buccal. La bouche, par contre, est énorme; un homme à cheval pourrait, dit-on, y entrer sans peine. La langue, soudée à la bouche dans toute sa circonférence, est immobile; comme elle n'est formée que d'un tissu cellulaire rempli d'huile, il suffit d'une très faible pression pour y laisser une empreinte. Il n'y a pas de dents, mais des *fanons* qui ont pour siège le palais. Ces lames cornées reposent sur une membrane de 2 cm. d'épaisseur, où elles puisent les matériaux de leur nutrition. Disposés en travers et serrés les uns contre les autres, les fanons constituent comme un vaste peigne qui retient la proie et permet de la briser aisément. Car, si grosse qu'elle soit, la baleine ne se nourrit que de très petites bestioles flottant en colonnes innombrables à la surface de l'océan. L'ouverture de son gosier est bien trop étroite pour qu'un poisson y passe; la reine des mers doit se contenter de vers, mollusques, zoophytes, d'herbes même.

L'estomac présente une certaine analogie avec celui des ruminants; comme chez ces derniers, il comprend quatre poches.

RÉSUMÉ 1. — *Description de la baleine : taille, tête, fanons, gosier, estomac.*

EXPOSÉ 2. — La baleine ne reste pas au fond de l'eau, elle vient à la surface toutes les deux ou trois minutes faire provision d'air. Car sa respiration s'effectue, non par des branchies, mais par les poumons. Cet animal a le sang chaud. Par sa forme cylindrique, par ses nageoires pectorales, la baleine se rapproche du poisson, mais les dissemblances sont frappantes : absence de nageoires dorsale et anale chez la baleine franche, queue horizontale au lieu d'être verticale. Douée d'une force puissante, celle-ci est le véritable agent de locomotion; les pectorales ne font que de tenir l'équilibre.

Ces caractères extérieurs et les fonctions de la vie organique distinguent nettement la baleine du poisson. Celui-ci est ovipare, celle-là allaite son petit baleineau, c'est donc un *mammifère*.

RÉSUMÉ 2. — *Suite de la description : respiration; ressemblances et dissemblances avec le poisson.*

EXPOSÉ 3. Deux ouvertures en s, situées à environ 3 m. du museau tiennent lieu de narines, ce sont les *évents*, qui servent encore à éliminer l'eau que l'animal a avalée en saisissant sa nourriture. La baleine produit ainsi de superbes jets qui s'élèvent à 8 ou 10 mètres et qui la font remarquer de loin par les navigateurs.

RÉSUMÉ 3. — *Les événements.*

EXPOSÉ 4. — La baleine a un caractère plutôt pacifique, elle ne devient farouche qu'à force d'être tourmentée. Dépourvue de toute arme offensive, elle est incapable de se défendre avec succès contre des ennemis robustes et agiles. Parmi les plus acharnés, il faut citer le poisson-scie dont la lame dentelée s'enfonce à grands coups dans les flancs du monstre. Mais celui-ci déploie un courage magnifique, il lutte alors avec la fureur du désespoir, cherchant à frapper l'adversaire d'un coup

de sa queue. Souvent le colosse succombe après avoir rougi les flots de son sang. Le dauphin gladiateur attaque également la baleine avec une voracité inouïe. Avec sa nageoire dorsale, espèce de long sabre recourbé, il lui fait de larges entailles pour l'obliger à sortir sa langue, dont il est friand. L'ours blanc aussi se jette sur la baleine pour se repaître de graisse et de chair. Après les grosses espèces viennent les petites : vers qui la rongent, animalcules qui se logent dans sa peau, tous bravent sa force inutile contre eux. Mais l'homme les soumet les uns et les autres à sa volonté : à ses pieds expirent parasites et baleines.

RÉSUMÉ 4. — *Caractère, ennemis.*

EXPOSÉ 5. — Une baleine parvenue à son complet développement peut peser quinze cents quintaux. Cette masse volumineuse exécute néanmoins des mouvements rapides. En cinq ou six secondes, elle est hors d'atteinte; lorsque la baleine est blessée, elle nage avec une vitesse telle qu'un vapeur ne saurait la rejoindre. Mais, à l'état tranquille, elle se promène avec assurance, sautant de joie sur les vagues blanchies d'écume; parfois elle joue innocemment autour des vaisseaux pêcheurs. La baleine montre peu d'intelligence, ses sensations paraissent très imparfaites. L'ouïe manque presque totalement; le toucher s'exerce assez bien, car, par un temps calme, un léger ébranlement de l'eau rend la baleine attentive. La vue paraît être bonne, dans l'eau claire du moins.

RÉSUMÉ 5. — *Poids, natation, les sens.*

EXPOSÉ 6. — La baleine témoigne un grand attachement pour son petit, elle ne le perd jamais de vue et le défend au péril même de sa propre vie. Echoué-t-il sur le rivage, la mère s'expose à échouer pour le remettre à flot. Elle ne s'épargne aucune peine pour le sauver. Fitzinger rapporte le fait d'une baleine qui, cernée de près, saisit son petit entre ses nageoires et l'entraîna avec rapidité, puis revint furieuse à la surface, prêtant cinq fois le flanc au harpon meurtrier. De pareils exemples d'amour maternel n'arrêtent pas les baleiniers, moins sensibles au cri du cœur qu'à l'appel de leurs intérêts.

RÉSUMÉ 6. — *Attachement maternel.*

EXPOSÉ 7. — Les premiers pêcheurs dont la baleine ait excité la convoitise furent des Basques qui, sans s'éloigner beaucoup de leurs rivages, avaient, au XIV^{me} siècle, la chance de capturer plusieurs cétacés de respectables dimensions. Plus tard, ces hardis navigateurs poussèrent leurs barques vers le nord-ouest, jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent et vers les côtes du Labrador. Jaloux de leurs succès, les Anglais, puis les Hollandais, se montrèrent bientôt dans les parages du Groënland. D'autres peuples suivirent leur exemple, si bien qu'au siècle dernier la pêche de la baleine occupait des flottes entières. Aujourd'hui, elle paraît avoir moins d'importance, car les baleines, pourchassées jusque sous les glaces du pôle, deviennent de plus en plus rares.

La pêche de la baleine est une école d'énergie et de sang-froid à laquelle se forment les meilleurs marins. Il faut pénétrer, sous un affreux climat, au milieu des glaces amoncelées qui arrêtent les navires, les brisent ou les emprisonnent parfois sans espoir de retour. Le courage, la force, l'adresse doivent être employés successivement pour braver le froid, le choc de la banquise et l'effort du monstrueux animal, qui, de sa terrible queue, ferait voler les chaloupes en éclat.

RÉSUMÉ 7. — *La pêche, ses dangers.*

EXPOSÉ 8. — On connaît les détails de cette pêche; c'est un drame dont les péripéties se renouvellent à chaque capture. Lancé par un bras vigoureux ou, de préférence, à l'aide d'un mousquet, le harpon s'enfonce dans les chairs de la baleine. Celle-ci plonge au fond de l'eau et dévide, avec une telle rapidité qu'on est obligé de la mouiller pour l'empêcher de prendre feu, une corde enroulée sur une bobine. Mais bientôt le besoin de respirer force l'animal de remonter à la surface, et on le harponne de nouveau. Tourmenté par la douleur, il redouble

d'énergie pour se débarrasser des harpons qui le déchirent. Mais, affaibli par ses efforts et la perte de son sang, il se résigne à mourir. Des milliers d'oiseaux accourent, pressés de se repaître de ce gigantesque cadavre. Comme sa chair se putréfie facilement, il s'agit pour les pêcheurs de procéder vite au dépeçage. Des hommes en vêtements de cuir et chaussés de bottes garnies de crampons descendent sur le dos de la baleine attachée aux flancs du navire. Ils enlèvent le lard par tranches d'un mètre, puis abandonnent à la mer le reste de la dépouille, sauf la tête qu'on met de côté pour en tirer les fanons, dont le quintal se vend de quatre cents à quatre cent cinquante francs. Quant à la graisse, on la fond dans de vastes chaudières; on extrait trente à quarante tonnes d'huile d'une seule baleine. Les peuples du Nord boivent cette huile avec plaisir; pour les Esquimaux, la peau crue devient un régal; du squelette, ils font des canots ou l'utilisent pour la construction de leurs cabanes.

RÉSUMÉ 8. — *Harponnage; produits de la baleine.*

RÉCAPITULATION : Description et comparaison. Caractère, ennemis. Natation; les sens. Attachement maternel. La pêche. Ses produits.

APPLICATION : Dictée.

Les baleines.

Les baleines sont des mammifères carnassiers; mais, par la forme extérieure de leur corps, elles ressemblent bien plus aux poissons que les phoques et les morses. Elles manquent de membres inférieurs et même des os des hanches; leur tronc se termine en pointe comme celui du poisson, et il est armé d'une queue puissante, divisée en deux parties à son extrémité. Leur tête énorme n'est pas séparée du corps par un col étroit. Leur bouche monstrueuse n'est point armée de dents, mais elle est garnie de fanons. On donne ce nom à de grandes lames cornées, divisées comme un peigne, qui bordent les mâchoires et remplissent presque complètement la capacité de la bouche. Cette substance, connue sous le nom vulgaire de baleine, entre dans la confection des corsets de femme, et sert à faire des fouets, des cannes, des baguettes de fusil de chasse.

(D'après Garrigues.)

L. BOUQUET.

DICTÉES

Degré supérieur.

Le chasseur de l'Amérique du Nord.

Le chasseur est l'archétype de la liberté. Son bien-être n'est dans la main de personne; il le garde dans les siennes. Il abat et il équarrit les troncs d'arbres pour bâtir sa hutte, à moins qu'il ne se borne à creuser un trou sur la pente d'une hauteur, avec un toit de peaux, avec une porte faite d'une peau suspendue. Il achète un peu de farine et de sel; dans les moments d'opulence, du thé et du sucre, mais pas beaucoup, car tout cela, il le lui faudra transporter pendant des centaines de milles sur le dos de ses poneys de charge au corps couvert de toison. Dans un coin de la hutte, un cadre de planches couvert de peaux de daim lui sert de lit; une marmite et une poêle à frire composent toute sa batterie de cuisine. Quand il ne peut se procurer de la viande fraîche, il a recours à sa provision de venaison racornie, séchée en longues bandes sur le feu ou au soleil.

(Tirée de *La vie au Rancho*, par le président Roosevelt).

Paysage de France.

Avant d'arriver à Melun, la Seine coule, *resserrée* entre deux coteaux. L'un, au midi, *planté* de vignes, riant, verdoyant, *chauffé* par le soleil, reflète dans les eaux *moirées* du fleuve les blanches maisons de ses villages. L'autre, au nord, *couvert* des premiers taillis de la forêt de Fontainebleau, est sévère, froid et un peu triste.

Un pont de pierre enjambe le fleuve et relie les deux tronçons d'une route.

Coupant la forêt, cette route monte tout droit vers une maison de garde, dont le toit, en tuiles rouges, éclate joyeusement dans la verdure sombre des grands arbres. Elle passe le long d'un parc. *Enclavé* dans la forêt, un ancien château n'est séparé des taillis que par de profonds et larges fossés. Au moment de la pousse des bourgeons, les chevreuils *affolés* sortent dans le parc et viennent se promener sur les immenses pelouses et jusque dans les parterres du château, dont, la nuit, ils broutent les roses.

(D'après Georges Ohnet).

F. MEYER.

L'après-midi en Algérie.

Il est quatre heures de l'après-midi. Le brûlant soleil de septembre commence à descendre dans le ciel d'une implacable sérénité. Un léger souffle d'air fait à peine frissonner les feuillages échevelés des palmiers. Oran, qui, depuis le matin, semble une ville morte, secoue lentement la torpeur de sa sieste accablée. De sourds bourdonnements, pareils à ceux d'une ruche qui s'éveille, montent du port vers les collines couvertes de blanches maisons. Sur la mer bleu-saphir, un vapeur, portant à sa corne le drapeau tricolore, laisse échapper par la cheminée de sa machine, un mince filet de fumée noire qui se traîne, lourd, sur les flots immobiles. Les portefaix arabes, couchés le long du parapet des quais, dorment avec entêtement, malgré les appels renouvelés de la cloche d'une felouque espagnole, pressée d'embarquer une cargaison d'oranges.

Dans les rues transformées en fournaise, quelques rares passants suivent avec soin la bande d'ombre que les murs crevassés des jardins projettent sur le sol.

(D'après Georges Ohnet).

F. MEYER.

La mer Morte.

La mer Morte est encaissée entre de hautes montagnes qui, tantôt plongent dans ses eaux, tantôt laissent à découvert des plages sablonneuses, larges de quelques centaines de mètres, parsemées de dunes et couvertes de troncs d'arbres que le Jourdain et les autres ouadis débordés ont arrachés aux forêts de leurs rives et entraînés dans leurs eaux. Outre ces amas de bois flottés, on rencontre çà et là sur le rivage des masses énormes de sel gemme, des pierres ponceuses, des brèches de marbre, des blocs de jaspe vert, des calcaires bitumineux que les habitants de Bethléem taillent et sculptent, et qui sortent de leurs ateliers sous la forme de bijoux, pierres gravées, chapelets, croix, vases, coupes et autres objets variés, vendus aux pèlerins.

LORTET.

L'eau de la mer Morte.

Je ne crois pas qu'il existe au monde une eau plus effroyablement mauvaise, toute claire et toute limpide qu'elle est. Au premier moment, on lui trouve la saveur de l'eau de mer ordinaire ; mais, en moins d'une seconde, cette eau agit sur les lèvres, sur la langue et sur le palais et il n'est pas possible de ne pas la rejeter aussitôt avec un soulèvement de cœur. C'est un mélange de sel, de coïquinte et d'huile, qui jouit en outre de la propriété de faire éprouver une sensation de brûlure bien caractérisée. On a beau se débarrasser la bouche de cette affreuse liqueur, elle a agi si violemment sur la muqueuse qu'elle vous laisse son goût pendant plusieurs minutes, tout en occasionnant une constriction assez douloureuse de la gorge.

(J. Baudat.)

DE SAULCY.

VOCABULAIRE

Degré inférieur (1^{re} année).

EXERCICE ORAL

Quels sont les outils du paysan ? — Les outils du paysan sont : la fourche, le râteau, la faux, le balai, le drap ou cendrier ou *fleurier*, selon les endroits, la

bêche, la pelle, la pioche, la hotte, le char, la charrue, la herse, le rouleau, la cuve ou cuvier, le cuveau, la seille.

Faire dire les noms véritables et dans leur genre.

Outils aratoires ou du paysan.

EXERCICE ORAL. — Vous ne savez pas, enfants, pourquoi ces outils sont appelés *aratoires* ? — C'est parce qu'ils servent à cultiver la terre. — Répétez. — Toujours faire répondre par une phrase complète. — Que fait-on avec ou à quoi sert : 1. Un balai ? — Avec un balai, on balaie. Ou¹, un balai sert à balayer. — 2. Une fourche ? — 3. Une faux ? — 4. Un rateau ? — 5. Une hotte ? — 6. Une pioche ? — 7. Une charrue ? — 8. Un rouleau ? — 9. Une herse ? — 10. Une bêche ? — 11. Un trident ? — 12. Un fléau ? — 13. Un fouet ? — 14. Un char ? — 15. Une échelle ?

Chaque élève est interrogé et doit répondre par le mot qui désigne l'action que l'on fait avec l'outil nommé.

GRAMMAIRE. — Faire décliner avec les adjectifs possessifs mis au singulier : Mon frère fauche avec une faux ; — ma sœur balaie avec un balai ; — ton frère, ta sœur ; — son frère, sa sœur — notre frère, notre sœur ; — votre frère, votre sœur ; — leur frère, leur sœur.

VOCABULAIRE. — Pasche, page 47, ex. 134 ; huit mots. L. DUROUVENAZ.

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Les perles et leur pêche.

La nacre et les perles sont les produits d'un coquillage bivalve que les naturalistes désignent sous le nom de pintadine, — mères aux perles ; — on le trouve en grande quantité dans le golfe du Bengale, les mers de Chine et du Japon, l'archipel Indien, et particulièrement dans le golfe de Manar. Au cap Comorin, à l'issue du golfe, la pintadine est remplacée par un autre mollusque nommé la mytilé à perles

La nacre est la matière précieuse qui forme la partie interne des valves ou coquilles ; elle est blanche, soyeuse, très brillante, un peu azurée et plus ou moins irisée, sa dureté est telle, qu'elle résiste à tous les instruments, qu'elle émousse en peu de temps ; elle présente donc une grande difficulté pour la travailler. L'acide sulfurique l'entame facilement, et c'est avec son aide qu'on parvient à la tourner, à la ciseler.

Les perles, ces gouttes de rosée solidifiées, pour parler comme les Orientaux, sont des sécrétions malades de l'organe de la nacre, ou, si l'on préfère, le produit de quelques animaux vivant dans ces coquillages ; ces mollusques sont sujets à une sorte de maladie causée par des corps étrangers qui se sont introduits entre les valves. La substance nacré, au lieu de s'étendre en couche sur la coquille, enveloppe alors ces corps pour mettre le parenchyme à l'abri des irritations qu'ils produisent. La perle est formée de couches minces et concentriques, autour du grain de sable, de l'œuf de poisson ou de l'animalcule arrondi, origine de sa formation.

Les Indiens et les Chinois surtout ont mis à profit cette observation pour faire produire à divers bivaux soit des perles, soit des camées artificiels, en introduisant dans le mollusque les fragments arrondis de verre ou de métal.

Une seule pintadine ou un mytilé contient souvent plusieurs perles. On en cite qui en contenaient jusqu'à cent cinquante ; le fait est invraisemblable.

Les perles s'accroissent par couches annuelles. Leur éclat et leur nuance

¹ Tous les enfants diront : on sert la faux pour faucher ; mauvaise expression.

varient comme ceux de la nacre qui les produit. Celles qui sont adhérentes à la coquille se nomment baroques ; leur forme est plus ou moins irrégulière ; elles se vendent au poids. On appelle vierges ou paravons les perles isolées nées dans le tissu de l'animal. Elles sont globuleuses, ovoïdes ou piviformes ; elles se vendent à la pièce et peuvent atteindre les prix les plus élevés.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que les perles sont retirées de l'intérieur des mollusques dans l'état de perfection où on les voit aux vitrines des joailliers. Elles sont d'abord travaillées avec de la poudre de nacre, afin de leur donner de la rondeur et du poli.

Voici comment se pratique la pêche des huitres perlières dans le golfe de Manar.

Chaque barque se livrant à la pêche des pintadines ou des mytils est montée par vingt hommes — des Indiens généralement, — se divisant en deux groupes : les rameurs et les plongeurs. Ceux-ci travaillent et se reposent alternativement. Ils descendent à une profondeur qui varie de dix à douze mètres, en se servant, pour accélérer leur descente, d'une pierre attachée par une corde, dont l'extrémité vient s'amarrer au bateau. Au moment de la descente, chaque plongeur passe entre les doigts de son pied droit la corde à laquelle la pierre est attachée ; il place entre ceux du pied gauche, le filet qui doit recevoir les huitres ; puis, saisissant de la main droite une corde d'appel convenablement disposée, et se bouchant les narines de la main gauche, il plonge, se tenant droit ou accroupi sur ses talons. Arrivé au fond, il retire ses doigts de la corde ; on remonte la pierre, qu'on accroche à l'aviron et le plongeur, dans l'espace de trente à quarante secondes qu'il reste sous l'eau, ramasse au fond et place dans le filet toutes les pintadines qu'il peut atteindre.

Quand il veut remonter, il secoue la corde d'appel et on le retire le plus vite possible. Il y a toujours, pour une pierre à plonger, deux pêcheurs qui descendent alternativement ; l'un se repose pendant que l'autre travaille.

Comme on le voit, le moyen est très primitif. L'emploi du scaphandre serait plus fructueux, mais les Indiens se sont toujours refusés à l'accepter. Chaque plongeur fait quinze à vingt descentes de l'aurore à midi. Ce travail est très pénible, et presque toujours, après chaque descente, les pêcheurs d'huitres perlières rendent le sang par le nez et par les oreilles.

Le produit des pêcheurs de perles en Asie est estimé à vingt millions.

Lorsque les perles ont été extraites des mollusques, ce qui n'a lieu qu'après diverses opérations, elles sont confiées au régisseur de la pêche, qui occupe un bateau spécial ; cette pêche dure trente jours, c'est-à-dire tout le mois de juin.

(Communiqué par M^{lle} Métral.)

ARMAND LAPOINTE.

COMPTABILITÉ

Degré moyen.

Prix de revient d'une robe.

On compte :

1^o Fournitures :

6 $\frac{1}{2}$ m. étoffe nouveauté, à f. 3,80.

3 $\frac{1}{2}$ m. doublure, à f. 0,90.

2 $\frac{1}{2}$ m. satinette pour corsage, à f. 1,10.

1 m. orléans, à f. 1.

4 m. lacets, brosses à f. 0,15.

0,90 m. satin, à f. 5.

2,8 m dentelles, à f. 2.

Une garniture boutons, f. 2,50.

Une douzaine baleines, f. 0,60.
 Crochets, agrafes, fil, soie, f. 0,70.
 Sur les fournitures, on obtient un escompte de 4 %.
 2° Façon f. 13,50.

Prix de revient d'une robe.

6 1/2 m. étoffe à fr. 3,80	24	70
3 1/2 m. doublure à fr. 0,90	3	15
2 1/2 m. satinette à fr. 1,10	2	75
1 m. orléans à fr. 1,—	1	—
4 m. lacets à fr. 0,15		60
0,90 m. satin à fr. 5,—	4	50
2,8 m. dentelles à fr. 2,—	5	60
Une garniture boutons	2	50
Une douzaine baleines		60
Crochets, agrafes, fil, soie, etc.		70
	46	10
Escompte 4 %	1	85
	44	25
Façon	13	50
Prix de revient de la robe	Fr. 57	75

J. BAUDAT.

Degré moyen, 1^{re} année.

Prix de revient du mobilier de notre salle d'école.

Calculez à combien revient le mobilier de notre salle d'école, d'après les données suivantes.

20 tables à deux places, non vernies, à 16 f. pièce ; 1 estrade avec pupitre, y compris 2 marches 60 f. ; 1 chaise en bois dur 5 f. ; 3 tabourets à 2 f. pièce ; 1 planche noire double, fixe, avec tablette 25 f. ; 1 petit banc mobile devant la dite 2 f. ; 1 caisse à bois 8 f. ; un grand poêle en tôle, garni, avec appareil à air chaud 170 f.

Prix de revient du mobilier de notre salle d'école.

Nombre d'unités.		Prix de un		Prix total	
		F.		F.	C.
20	tables à deux places	16		320	—
1	estrade avec pupitre	60		60	—
1	chaise	5		5	—
3	tabourets	2		6	—
1	planche noire double	25		25	—
1	petit banc	2		2	—
1	caisse à bois	8		8	—
1	poêle	170		170	—
	Prix de revient total :			596	—

A. REVERCHON.

- Combien pour la course ?
- Cent sous.
- Je ne vous demande pas le prix de votre cheval.
- Monsieur, je vous ai pris de la cervelle et des pieds truffés.
- Bien, vous me ferez sauter la cervelle ce matin, et ce soir vous m'arrangerez les pieds à la moutarde.